



République Française  
Département du Doubs  
Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 05 décembre 2024**

**2024-12-25**

**RESSOURCES HUMAINES : Création de postes**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75  
Nombre de délégués titulaires présents : 39 (*dont suppléés : 1*)  
Nombre de délégués titulaires absents : 36 (*dont représentés : 8*)  
  
Votants : 48

Le 05 décembre 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 29 novembre 2024.

**Présents :** Bruno BEAUDREY (Etrappe), Nathalie BELZ (L'Isle sur le Doubs), Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs), Jacky BOUVARD (Trouvans), Christophe BOUVIER (Médière), Alexandre CHAILLET (Montussaint), Thierry CHIERICI (Tournans), Joseph CUENOT (Mésandans), Marc-André DODIVERS (Blussans), Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont), Marie-Hélène EVRARD (Tallans), Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins), Pascal FALLOT (Rang), Marc FARINE (Roche-les-Clerval), Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans), Nathalie FRITSCH (Rognon), Edwige GARRESSUS (Hyémondans), Alain GIRARDOT (Gondenans-Montby), Rodney HEDIN (Abbenans), Claude HUEBER (Onans), Philippe JANUEL (Avilley), Chantal JACQUEMIN (Arcey), Gérard JOUILLEROT (Anteuil), Catherine LAIGNEAU (Désandans), Martine LOHSE (L'Isle sur le Doubs), Pierre MAHON (Cubrial), Martine MARQUIS (Pays-de-Clerval), René MOREL (Pays-de-Clerval), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*) Alain PASTEUR (Arcey), Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux), Marie-Sophie POFILET (L'Isle sur le Doubs), Cyril SIMONIN (Appenans), Emmanuel SPADETTO (Mondon), Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs), Valérie ULMANN (Arcey), Francis USARBARRENA (L'Isle-sur-le-Doubs), Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval), Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs).

**Absents excusés :** Albéric CHOPARD (Soye), Nicolas GRUNEISEN (Cubry), Emmanuelle LAVILLE (Uzelle), Virginie MERCIOL (Marvelise), Victorien PIEGELIN (Gouhelans), Pierre RUPP (Fontenelle-Montby), Thierry SALVI (Rougemont), Fabrice VRILLACQ (Gémonval)

**Absents :** Marie-Odile BONDENET (Accolans), André BOUVERET (Huanne-Montmartin), Martine COLLERY (Rougemont), Georges CONTEJEAN (Geney), Claude COURGEY (Rougemont), Sylvain DUBOIS (Romain), Séverine DUCROUX (Rougemont), Michel EUVRARD (Fontaine-les-Clerval), Pierre FILET (Montagney-Servigney), Georges GARNIER (Pays de Clerval), Michel GONIN (Viethorey), Annie GROSJEAN (Nans), François HERMOSILLA (Faimbe), Michaël HUGONIOT (Arcey) Olivier PERRIGUEY (Mancenans), Nathalie PARENT (Sourans), Pierre PEGEOT (La Prétière), Serge TAILLARD (L'Hôpital saint Lieffroy), Jean-Pierre VAILLET (Puessans).

**Absents représentés :** Christophe DUPONT (Arcey), *pouvoir à Alain PASTEUR*, Michel LAURENT (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Francis USARBARRENA*, Danièle NEVERS (Cuse et Adrisans) *pouvoir à Pierre MAHON*, Joëlle PAHIN (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Martine LOHSE*, André PARROT (Désandans), *pouvoir à Catherine LAIGNEAU*, Frédérique PETITJEAN (Branne), *pouvoir à Marie-Pierre VERNAY*, Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Laurent TOURTIER*, Marcel SALLES (Anteuil) *pouvoir à Gérard JOUILLEROT*,

**Absents suppléés :** Raymond BOBY (Bournois), représenté par son suppléant Alain PARENT

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Valérie ULMANN

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-12-25

RESSOURCES HUMAINES : Création de postes

Laurent TOURTIER, vice-Président en charge des ressources humaines, informe l'assemblée des modifications à apporter en termes de création de postes au vu des évolutions récentes dans les services de la CC2VV.

- **Création d'un poste d'agent d'entretien – complémentaire FRANCAS DU DOUBS :**  
Afin d'effectuer différentes missions d'entretien de locaux (au RPE, au BIT en saison, en complément des FRANCAS pendant les vacances scolaires), il est proposé au conseil communautaire la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe pour assurer des travaux d'entretien, à hauteur de 7 heures hebdomadaires annualisées, à compter du 13 janvier 2025.  
Le contrat de l'agent débutera le 13/01/2025 pour une durée alignée sur la convention avec les FRANCAS, à savoir jusqu'au 31/12/2026.
- **Création d'un poste d'agent d'entretien – secteur d'Arcey :**  
Jusqu'à présent, le service d'entretien effectué sur la commune d'Arcey en complément des prestations FRANCAS était assuré par des agents communaux et refacturé par la commune à la CC2VV.  
A compter du 1er février 2025, cette prestation sera assurée directement par les services de la communauté de communes.  
Il est donc nécessaire de créer un poste d'adjoint technique, à 4 h 30 hebdomadaires, à compter du 01/02/2025.
- **Création d'un poste d'agent d'entretien à 35 h :**  
Le CDD à 26 heures hebdomadaires d'un agent d'entretien de la CC2VV arrive à échéance le 31 décembre 2024. Il a été décidé de lui augmenter son temps de travail.  
Il est donc nécessaire de créer un poste d'adjoint technique, à 35 heures hebdomadaires, à compter du 01/01/2025.

- **Création d'un poste de rédacteur territorial :**

Afin de remplacer l'agent chargé de la comptabilité et de la facturation OM, il est nécessaire de créer un poste de rédacteur à 35 heures, à compter du 1er décembre 2024, pour une durée d'un an.

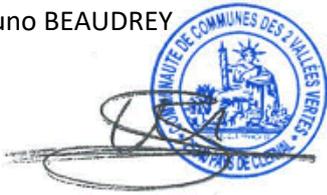
**L'exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil communautaire :**

- **Décide la création des 4 postes proposés ci-dessus**
- **Charge le Président d'effectuer les démarches nécessaires en ce sens**
- **Dit que ces mouvements de personnel seront repris dans le tableau annuel des effectifs, au 01/01/2025**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 0